



www.transparencymaroc.ma
TRANSPARENCY MAROC
Observatoire de la corruption
onc@menara.ma

Juillet 2009

Revue de presse hebdomadaire n°66

**Semaine :
Du 4 Juillet au 10 Juillet 2009**

**Cette revue de presse est préparée par l'Observatoire de la
Corruption**

04-05/07/2009

Enquête sur le conseil municipal de Settat

Le service de légalisation des signatures de la municipalité de Settat fait l'objet d'enquêtes menées par la police judiciaire et par la Gendarmerie Royale à la suite de cessions douteuses de terrains agricoles dont les contrats ont été conclus dans des conditions opaques. Dans la commune rurale de Sidi El Aidi, province de Settat, une brigade de la Gendarmerie Royale mène également une enquête sur des billets à ordre signés par des membres de la majorité au profit de l'ancien président qui leur a promis de les libérer de leurs dettes après la constitution du nouveau bureau. L'opposition, considérant ceci comme des manœuvres électorales, a informé le parquet général.

Al Jarida

Les urnes et la corruption

Dans son dernier rapport rendu public, l'Observatoire national pour le contrôle de l'usage de l'argent public lors des élections a signalé 22 catégories de violations et irrégularités dont l'achat des voix, l'octroi de dons, l'équipement de mosquées...etc. Selon le rapport, les infractions électorales concernent aussi bien l'usage de l'argent et des biens publics que l'utilisation des moyens de l'Etat et le trafic d'influence.

Al Bayane

06/07/2009

Manifestation contre les comportements du délégué provincial du ministère de la santé

Le Centre Marocain des Droits de l'Homme (CMDH) a organisé à Boujdour, un sit-in de protestation devant la délégation provinciale du ministère de la santé contre les « comportements scandaleux » du délégué provincial de la ville. Ce dernier a agressé un infirmier anesthésiste dans l'exercice de son travail. Par ailleurs, le CMDH a publié un communiqué révélant la dégradation des services de la santé dans la région depuis l'arrivée de ce délégué.

Al Adala wa tanmiya

Le ministère du sport et la fédération de football refusent de fournir des documents à une commission d'enquête parlementaire

Le rapport d'une commission d'enquête sur parlementaire révèle des irrégularités dans la gestion des établissements sportifs dans plusieurs villes. La présidente de la commission, Mme Basma El Hakaoui, déclare que le ministère de la jeunesse et du sport ainsi que la fédération nationale de football n'ont pas coopéré avec la commission parlementaire et ont refusé de lui soumettre les documents nécessaires au bon déroulement de l'enquête sous prétexte qu'il s'agit de documents jugés confidentiels.

Al Massae

Ouverture d'une enquête sur des responsables à l'Office National des pêches à Dakhla

Des responsables à l'Office National des Pêches ont été déférés devant le juge d'instruction du tribunal de première instance de la ville de Dakhla dans le cadre d'une enquête sur des détournements et la falsification de documents relatifs au tonnage réel de trois bateaux.

Assabah

Des témoins accusent un caïd de corruption

Des témoins affirment avoir versé des pots- de- vin allant de 3.000 et 10.000 DH au caïd de la commune de Challalat pour obtenir des permis de construire dans le cadre de l'affaire El Hraouiyine.

07/07/2009

Al Ahdath Al Maghribiya

45.000 visiteurs de la vidéo du sniper de Sidi Ifni

Depuis le lancement de la vidéo du sniper de Sidi Ifni, baptisée « le choc », montrant des agents de la Gendarmerie Royale en flagrant délit de corruption, le nombre de visiteurs sur le site dailymotion a atteint 45.000. Par ailleurs, le sniper demande dans sa dernière vidéo l'indemnisation des victimes des manifestations de Sidi Ifni et la libération de certains militants dont Chakib el Khayari, président de l'association Rif des droits de l'homme, condamné à trois ans de prison pour, notamment, outrages aux autorités.

La vidéo est disponible sur le lien : <http://hespress.com/?browser=view&EgyxpID=13887>

Akhbar Alyawm

Favoritisme dans l'attribution du marché de restructuration des prisons

Selon certaines sources, le proche d'un haut responsable du gouvernement s'est vu attribuer le marché de restructuration des prisons dont le coût total est estimé à 30 milliards de centimes. Les mêmes sources affirment que ce responsable est intervenu auprès du délégué général de l'administration pénitentiaire et de la réinsertion pour faire bénéficier son proche du marché.

Al Jarida

08/07/2009

Condamnation de 5 fonctionnaires pour usage des biens de la commune lors des élections

Le tribunal de première instance de Ksar El Kebir a condamné cinq fonctionnaires communaux pour avoir utilisé les biens de la commune dans la campagne électorale.

Al Ahdath Al Maghribiya

Ouverture d'une enquête sur des marchés suspects à l'hôpital Sidi Lhsen de Temara

A la suite de plusieurs plaintes, la police judiciaire de Temara a ouvert une enquête sur la disparition d'équipements à l'hôpital Sidi Lhsen. L'enquête a révélé par ailleurs plusieurs irrégularités dans la gestion de l'hôpital. Selon certaines sources, le ministère de la santé n'a pas réagi face aux irrégularités constatées alors qu'il dispose de plusieurs preuves.

Rissalat Al Oumma

Un ancien responsable de CIH appelé à restituer 450 millions de centimes

Certaines sources affirment que le CIH envisage de demander à un ancien responsable la restitution de 450 million de centimes. Il a utilisé cette somme pour l'aménagement de sa résidence personnelle.

Asdae

L'opération électorale a été entachée d'irrégularités à Tafraout

Lors d'un entretien accordé au journal libération, Anouar Noureddine Errida, membre du bureau régional du CCDH à Agadir, déclare que les observateurs du CCDH dépêchés à Tafraout ont enregistré plusieurs irrégularités lors du scrutin du 12 juin. Parmi ces irrégularités, la distribution de dons (sucre, farine...etc.), l'utilisation des enfants de moins de 12 ans dans la campagne électorale ainsi que la présence de certains candidats dans les bureaux de vote.

Libération

La DST traque le « Sniper » du Net

Depuis l'apparition de sa dernière vidéo dans laquelle il réclame entre autres, la libération de Chakib Khayari, le « Sniper » est traqué par les services spécialisés de la DST. Ces derniers devraient, selon des sources concordantes, suivre certaines pistes pour mettre la main sur le « Sniper ».

Le Soir

09/07/2009

Le tribunal administratif de Marrakech annule l'élection du président de la commune de Souihla

Le tribunal administratif de Marrakech décide la réélection du bureau exécutif de la commune de Souihla dans la province Marrakech à la suite de l'attestation de scolarité falsifiée présentée par le président élu de la commune.

Al Ahdath Al Maghribiya

Dénonciation d'un membre du PAM ayant falsifié une attestation de scolarité

Le délégué du ministre de l'Education Nationale à Chichaoua, dénonce un membre du PAM, parlementaire à la commune de Zaouia Annahalia pour falsification d'une attestation de scolarité. Le délégué affirme que le nom du parlementaire ne figure pas dans le registre des élèves ayant suivi des études primaires pendant l'année 1959-1960.

Al Michaâl

Les Snipers qui traquent la police sont membres d'une organisation internationale de lutte contre la corruption

L'organisation secrète qui traque les agents corrompus de police et de la Gendarmerie Royale, révèle son identité. Selon un témoignage accordé au journal Al Massae par son porte parole, il s'agit d'une organisation internationale basée aux Etats-Unis, qui lutte contre la corruption et le chantage opérés par des agents de la police et de la Gendarmerie Royale. Il déclare également que cette organisation qui est derrière les vidéos publiées pas le Sniper de Taguist et de Sidi Ifni, envisage de publier une vidéo pour dénoncer des agents de la police à Kenitra.

Al Massae

10/07/2009

Suspension d'un ancien juge d'instruction de la Cour d'appel d'Agadir

Le conseil supérieur de la magistrature a pris des mesures disciplinaires contre plusieurs juges dans différentes villes à la suite d'irrégularités et de violations de la procédure dans l'exercice de leur fonction. Dans ce cadre, le conseil a décidé la suspension du juge d'instruction de la Cour d'appel d'Agadir, Mohamed Aiyoud, pour une durée de six mois à la suite de plusieurs plaintes déposées contre lui.

Al Ittihad Al Ichtiraki

Annulation de l'élection de la tête de liste de l'Union Constitutionnelle à Marrakech

Le tribunal administratif de Marrakech a décidé l'annulation, pour fraude électorale, de l'élection de la tête de liste de l'Union Constitutionnelle lors du scrutin du 12 juin et l'a condamné à deux ans d'emprisonnement.

Annahar Al Maghribiya

L'affaire de détournement des dons royaux devant le juge d'instruction de Fès

Le parquet général a saisi le juge d'instruction de l'affaire de détournement des dons royaux destinés aux personnes nécessiteuses à Fès. Certaines sources affirment que des pressions sont exercées sur les victimes pour qu'elles renoncent à leur plainte.

Assabah

Oujda / Communales Comme si vous y étiez

Omar Hjira est élu président du conseil municipal d'Oujda. Cette victoire du PI, dernier au classement des partis ayant réalisé le seuil des 6 %, a soulevé de vives controverses et de houleuses polémiques. Hjira ne doit ce « succès » qu'à une alliance quatripartite incohérente et contre nature : PAM, MP, PI et RNI. Le PJD qui avait une majorité confortable grâce aux 15 élus qu'il avait piqués au PAM et au MP en plus de la voix du RNI, a organisé un sit-in à la pachalik. Le camp adverse n'est pas resté les bras croisés. Le PAM et le MP se sont, à leur tour, mobilisés au plus haut niveau pour récupérer les 12 élus que le PJD leur a soutirés. Les 2 partis ont introduit une requête pour séquestration et soudoiement de leurs élus auprès du parquet d'Oujda. « On se demande pourquoi le PJD a admis dans ses rangs à Oujda des élus de listes, qu'il considère comme source de mal, de dépravation, de corruption, de malversation, de mauvaise gestion, d'opportunisme alors qu'il refuse à ces mêmes partis le droit de récupérer les leurs ».

<http://www.oujdacity.net>

Le PJD réclame la constitution d'une commission d'enquête sur l'affaire d'Oujda

Moustapha Ramid, chef du groupe parlementaire du PJD, réclame la constitution d'une commission d'enquête sur les irrégularités enregistrées lors de l'élection du conseil communal d'Oujda. Il accuse des agents de la police d'intervenir dans l'élection et dénonce la neutralité passive de l'autorité. Par ailleurs, Abdelaziz Aftani, membre du PJD, demande une protection au ministère de l'intérieur à la suite des menaces qu'il a reçues de responsables de la police.

Al Maghribia

Signature d'une convention pour le financement des activités de l'Observatoire de Transparency-Maroc

L'Ambassade du Royaume des Pays Bas au Maroc et Transparency Maroc (TM) ont signé une convention pour le financement des activités de l'Observatoire de la corruption et du développement de la transparence. Cet accord, signé par l'Ambassadeur du Royaume des Pays Bas à Rabat, M. Jos Van Aggelen et le Secrétaire général de TM, M. Rachid Filali Meknassi, vise notamment à approfondir la connaissance et la recherche en matière de corruption et à renforcer le débat public sur les questions liées à la transparence et à l'éthique. M. Rachid Filali Meknassi a annoncé lors de cette cérémonie que TM a été reconnue comme association d'utilité publique, précisant que le texte du décret a été publié jeudi, au bulletin Officiel n°5749 du 13 rajab 1430 correspondant au 6 juillet 2009.

L'intégralité de l'article est accessible sur le lien :
http://www.transparencymaroc.ma/images/observatoire/EchosPresse/map_10_07_09.doc

MAP